



Réinventons
OPEN DATA
FRANCE



OpenDataFrance se réinvente

SYNTHÈSE, RECOMMANDATIONS
ET FEUILLE DE ROUTE

ÉDITO



Après plus de dix années d'actions au service des collectivités, OpenDataFrance souhaite engager une nouvelle dynamique : formalisation de son champ d'actions, offre de service consolidée, évolution de la gouvernance, espace d'échanges de bonnes pratiques, ouverture plus large à l'écosystème français de la donnée... Avec toujours une ligne forte : l'association accompagne, fédère et valorise ses membres, et participe à dynamiser et faire coopérer les acteurs.

La donnée n'est pas une aventure solitaire. Bien sûr, nous ne partions pas de rien, et nous ne partions pas seuls. Alors que les enjeux n'ont jamais été aussi importants et structurants, OpenDataFrance a souhaité se poser les bonnes questions pour élargir, repenser, compléter, cette base existante. En dix ans, alors que les mutations numériques ont profondément changé notre pays, quelle place pour l'association, quel positionnement ? Nous avons posé la question avec humilité : que souhaitez-vous qu'OpenDataFrance fasse demain ?

Pendant quatre mois, nous avons réinventé ensemble. L'implication de l'écosystème fut une marque de confiance incroyable et la période enthousiasmante que fut cette démarche de réinvention nous a poussé à agir. Toutes les contributions furent intéressantes, les idées furent nombreuses, et cela me conforte : la donnée n'a jamais été aussi politique et stratégique.

Aujourd'hui, 16% des collectivités territoriales ouvrent leurs données. L'open data par défaut a ouvert un champ des possibles, et désormais, l'attente des acteurs, publics comme privés, est grande concernant la qualité et l'usage de ces données. Les enjeux autour de la santé, des mobilités, de l'énergie, de l'emploi, de l'innovation, de la recherche... nécessitent que chaque structure prenne ses responsabilités sur le rôle qu'elle a à jouer. OpenDataFrance prend les siennes.

Constance Nebbula, Présidente d'OpenDataFrance

SOMMAIRE

Introduction	4
1 - Un nécessaire exercice de réinvention	
S'inspirer : un carnet d'inspiration	8
Consulter : 2 modes de consultation, 5 idées fortes	9
Échanger : des événements qui rassemblent	15
2 - Pistes et recommandations	
Raison d'être	18
Cibles	20
Offre de service	22
Organisation interne	24
Gouvernance	26
Financement	28
3 - Feuille de route	
OpenDataFrance 2.0	32
Risques à éviter	34
Feuille de route	35
4 - Liens et remerciements	40

INTRODUCTION

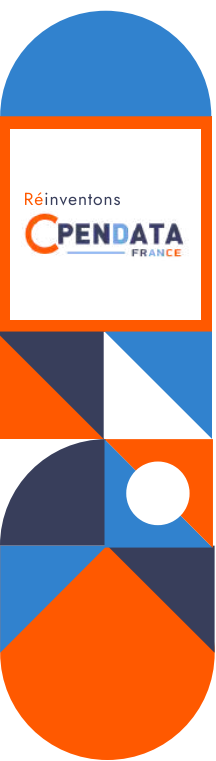
OpenDataFrance accompagne et fédère les acteurs publics territoriaux pour développer en commun(s) l'accès aux données et leur valorisation au service de l'intérêt général depuis maintenant dix ans.

La dernière feuille de route est arrivée à son terme fin 2023. L'écosystème de la donnée et de l'open data en France ne sont absolument plus les mêmes qu'à la naissance de l'association. Dans ce contexte qui a beaucoup évolué, la période apparaissait propice à un **exercice de redéfinition**, voire de réinvention, d'OpenDataFrance : sa raison d'être, ses missions, son périmètre d'intervention, sa gouvernance, son organisation, son financement...

Dans ce cadre, le conseil d'administration de l'association a lancé une grande démarche de concertation depuis le début d'année 2024. Celle-ci vise à construire collectivement plusieurs scénarios de stratégies et une proposition de feuille de route pour l'association avec deux mots d'ordre : sincérité et transparence dans les échanges !

La démarche s'est articulée autour de **quatre temps forts** :

- une **consultation fermée** des adhérents, des partenaires et d'ambassadeurs de l'open data via des questions ouvertes (réponse par un texte libre) en janvier 2024,
- un **premier temps d'échanges** lors d'une table ronde le 7 février 2024 en visioconférence. Durant ce webinar se sont posées des questions comme : l'association doit-elle rester sur la thématique de l'open data ou passer à la data, quelle place pour OpenDataFrance dans l'écosystème de la donnée en France et en Europe, quelle place pour la société civile dans l'association, ou encore quel soutien des partenaires ?
- une **consultation publique** du 22 février au 12 avril 2024 ouverte aux agents publics, aux élus, mais aussi plus largement à toute personne intéressée par les enjeux de la donnée,
- les **assises d'OpenDataFrance**, le 17 avril 2024 à Paris, au ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, point d'orgue de la démarche. Lors de cette journée, les participants ont amendé, complété trois scénarii radicaux et prospectifs sur le futur de l'association pour conclure qu'un mix des trois propositions serait très intéressant.





Cette mission a été orchestrée et animée par la coopérative Dataactivist, accompagnée par des ambassadeurs et ambassadrices, experts et expertes reconnus de l'écosystème de la donnée publique et du numérique d'intérêt général en France (Jean-Marie Bourgogne, Mathilde Bras, Dorie Bruyas, Simon Chignard, Charles Népote, Jacques Priol, Samuel Goëta), ainsi que certains membres volontaires du conseil d'administration.

Pourquoi rassembler ces "personnalités" ? Quoi de mieux pour faire un tour de table sans tabou que de rassembler des experts qui n'ont ni les mêmes avis, ni les mêmes parcours. Ils ont finalement rarement l'occasion de se retrouver dans la même pièce pour discuter, cogiter et confronter leurs idées.

En parcourant ce document, vous découvrirez la synthèse de chaque étape, puis sujet par sujet (raison d'être, cibles, offre de service, organisation interne, gouvernance, financement), il vous est proposé un constat de l'existant, les pistes qui ont été évoquées tout au long de la mission et des recommandations. Ce document se termine par une proposition de feuille de route pour les trois prochaines années d'OpenDataFrance.





UN NÉCESSAIRE EXERCICE DE RÉINVENTION



S'INSPIRER

UN CARNET D'INSPIRATION

Pour ouvrir des perspectives et donner des idées, une phase d'inspiration était essentielle. Cette phase s'est matérialisée par un carnet d'inspiration tiré des pratiques des « pairs » d'OpenDataFrance au sein d'écosystèmes de l'open data et des données d'intérêt public en France, en Europe et à l'international. On en retient :

OpenDataFrance est unique en Europe.

On observe ailleurs que le paysage de l'open data se structure autour de **plateformes nationales** auxquelles contribuent des représentants des collectivités territoriales (voir l'Autriche) ; **d'écosystèmes locaux/régionaux** dans des pays de forte culture locale et décentralisée (voir l'Allemagne) ; d'universités (voir la Suisse, l'Espagne, la Hongrie) ; **d'un maillage très dense d'organisations de la société civile** (voir l'Allemagne) ; du dialogue public-privé (voir la Norvège) ; **d'acteurs visibles, mais isolés** au niveau national (Open Projects Foundation - Bulgarie).

Les organisations observées portent des **possibilités de continuité et de renouveau pour OpenDataFrance** :

- le **leadership intellectuel**, sur des thématiques data de niche et/ou transversales et parfois plus éloignées du cœur de l'open data
- une **gouvernance inclusive** des divers échelons de gouvernement, du secteur privé et de la société civile
- des **partenariats forts** en matière de recherche, d'innovation et de développement avec le secteur privé
- l'internationalisation combinée à l'ancrage territorial
- le développement d'outils/services "data"
- une démarche de **standardisation**, par la certification/labellisation



Vous y trouverez une description des pratiques inspirantes des "pairs" d'OpenDataFrance sur la base de quatre critères principaux :

- leur taille
- leur gouvernance
- leur périmètre d'action et actions principales (thématiques open data, plaidoyer, etc.)
- leurs communautés et réseaux (notamment locaux et nationaux)

Avec une mise en valeur des inspirations de l'organisation.

[Découvrir le carnet](#)





CONSULTER

2 MODES DE CONSULTATION

5 IDÉES FORTES

Afin de produire puis de challenger des scénarii sur l'avenir d'OpenDataFrance, il était nécessaire de solliciter l'avis de l'écosystème. Cette démarche de consultation a eu lieu en **deux temps**.

En janvier 2024, les adhérents de l'association, les membres du conseil d'administration, des partenaires proches et les "ambassadeurs" de la démarche (pour rappel : Jean-Marie Bourgogne, Mathilde Bras, Dorie Bruyas, Simon Chignard, Charles Népote, Jacques Priol, Samuel Goëta) ont été sollicités. Ils ont répondu à des questions ouvertes (réponse par un texte libre).

Les **28 contributions à cette consultation fermée** ont permis de mieux comprendre les évolutions du contexte dans lequel l'association s'inscrit et d'identifier ses grandes orientations possibles (activités, public, gouvernance, financement...).

Cela a permis d'élaborer **un second questionnaire, dont les questions fermées** (réponses en sélectionnant un ou plusieurs item d'une liste) **étaient basées sur les propositions faites lors de la consultation fermée**.

Organisée en ligne du 22 février au 12 avril 2024, la consultation ouverte (aux agents publics, élus, et toutes personnes intéressées par les enjeux de la donnée) **a fait l'objet de 79 réponses**. Les personnes interrogées ont exprimé leur opinion sur cinq questions :

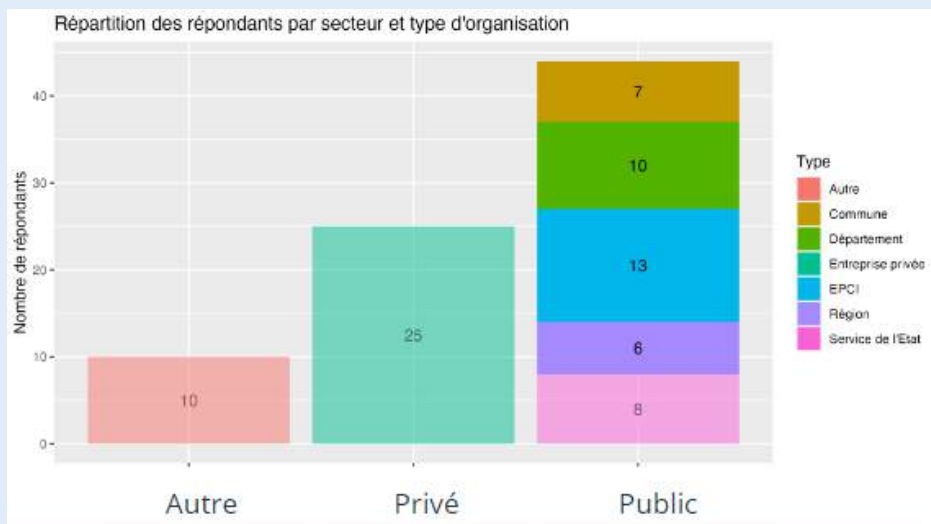
- Quels sont les sujets que devrait traiter OpenDataFrance en priorité ?
- Quelles devraient être les principales activités d'OpenDataFrance ?
- Si vous ne deviez conserver qu'un projet mené par OpenDataFrance depuis sa création, lequel serait-il ?
- Qui devraient être les membres d'OpenDataFrance ?
- Quelles devraient être les principales sources de financement d'OpenDataFrance ?

5 idées fortes se sont dégagées : OpenDataFrance intéresse au-delà de sa base de membres, OpenDataFrance pourrait s'ouvrir à l'État et aux acteurs d'intérêt général, les répondants demandent une ouverture à un périmètre plus large que l'open data mais... l'ouverture des données reste le "plat signature". OpenDataFrance doit animer un écosystème avant tout !



ODF INTÉRESSE AU DELÀ DE SA BASE DE MEMBRES

CONSULTATION PUBLIQUE



54%

des répondants (43 sur 79) ne représentent **pas une collectivité**

23%

des répondants (18 sur 79) sont membres.

29%

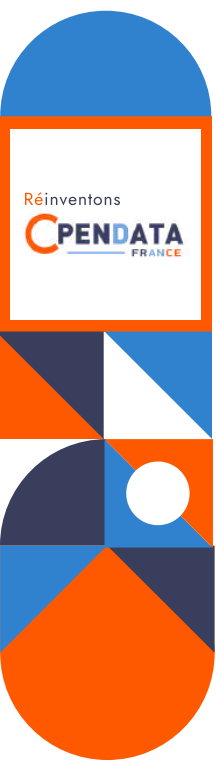
des répondants ne savent pas s'ils sont membres

"OpenDataFrance devrait donc s'adresser principalement aux collectivités locales, mais agir sur un périmètre plus large au service de ces collectivités, dont entreprises délégataires par exemple." – Julie BARENTON-GUILLAS et Jonas HADDAD, région Normandie

"On pourrait imaginer qu'Opendatafrance élargisse son périmètre d'actions en intégrant des acteurs autres que des collectivités. Elle pourrait ainsi favoriser les échanges et la collaboration entre les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, le monde de la recherche et les citoyens." – Flore BONHOMME, Métropole Rouen Normandie

"[ODF devrait s'adresser] Par ordre de priorité : 90% à ses adhérents (Il faut renforcer la valeur perçue pour les adhérents. Qu'est-ce que ODF m'apporte d'unique, de différent des autres acteurs associatifs, publics ou privés ? [...]). 9% à l'écosystème des acteurs de la donnée publique qui ne sont pas encore adhérents (Pour qu'ils le deviennent) 1% à l'État"
– Simon CHIGNARD

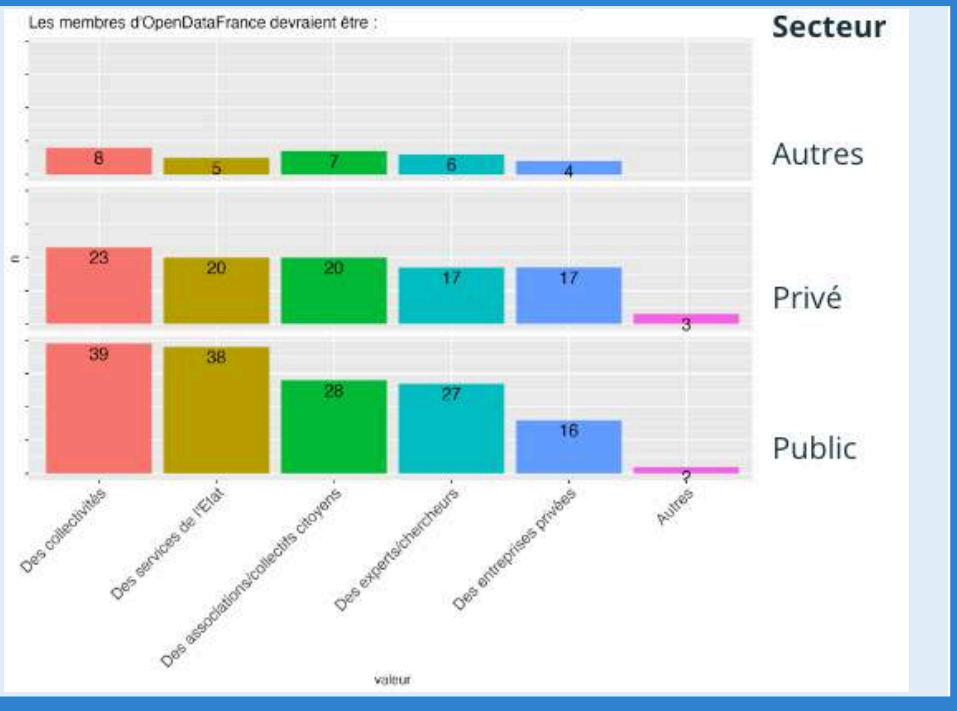
CONSULTATION FERMÉE





ODF POURRAIT S'OUVRIR À L'ÉTAT ET AUX ACTEURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CONSULTATION PUBLIQUE



79%

des répondants suggèrent d'ouvrir la base des membres aux services de l'Etat

41%

des répondants du secteur public sont favorables à l'adhésion des entreprises privées

"Une indépendance totale au secteur privé pour éviter tous risques de mélange entre intérêt général et intérêt privé." – François GANZ, Ville d'Avignon

"OpenDataFrance pourrait favoriser les échanges et la collaboration entre les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, le monde de la recherche et les citoyens." – Flore Bonhomme, Métropole Rouen Normandie

"État, collectivités territoriales, tout établissement public ou porteur d'une mission de service public et aussi certains acteurs privés mais en veillant à ne pas embarquer de conflits d'intérêt (cf. échec de la BALO)." – Luc DERRIANO, Virginie LANGLET, AVICCA

Cibles prioritaires : les collectivités territoriales, les organismes représentant les collectivités (associations d'élus, fédérations type FNCCR, fédérations et associations thématiques, les instances de l'État, des homologues européens, et des associations européennes (Eurocities, Living-in.EU), voire des institutions européennes. – Ben Lister, Rennes Métropole

CONSULTATION FERMÉE

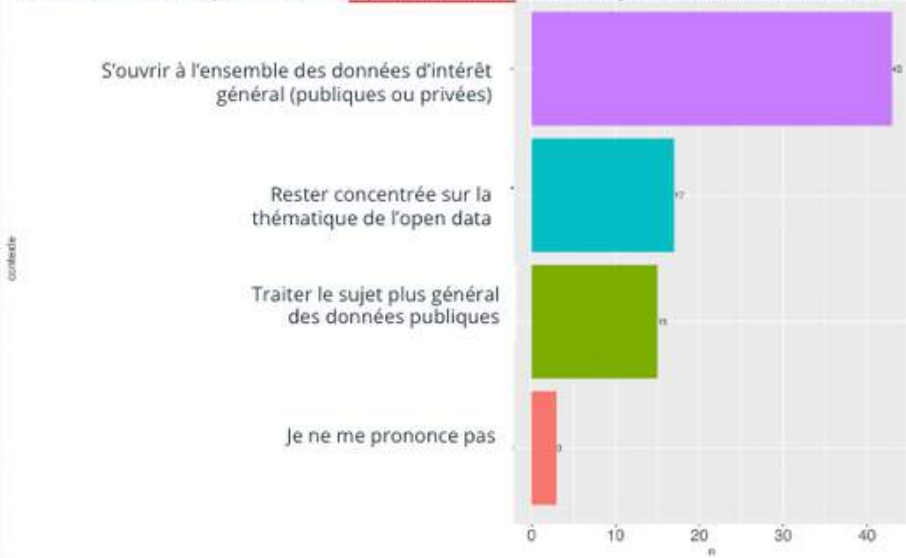




LES RÉPONDANTS DEMANDENT UNE OUVERTURE À UN PÉRIMÈTRE PLUS LARGE QUE L'OPEN DATA

CONSULTATION PUBLIQUE

Le contexte dans lequel intervient OpenDataFrance évolue. Aujourd'hui, l'association doit :



54%

des répondants suggèrent d'étendre le périmètre de l'association aux données d'intérêt général

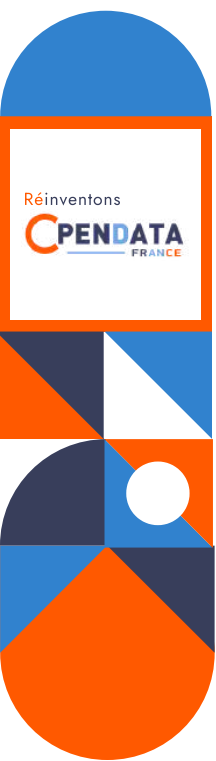
Cette volonté s'inscrit dans le contexte d'un usage croissant des données pour la gestion des politiques publiques et donc d'un besoin accru de partager des données entre partenaires et d'acculturer les agents et élus au sujet.

"Nous commençons à construire, avec le recul du temps, des objectifs et des politiques plus réalistes sans sacrifier aux ambitions et vertus initiales de l'open data, plus que jamais d'actualité" - Charles Népote

"Les politiques volontaristes open data, souvent liées à une volonté de communication politique, s'atténueront probablement au profit de pratiques de partages de données « sous le radar », sur des thématiques spécifiques. [...] Cela ne veut pas dire que l'open data ne soit plus un sujet, cela devient une pratique courante et ciblée." - Jean-Marie Bourgogne

"L'open data, dans ses principes, sa définition et ses objectifs politiques, est dépassé par la datafication de la gestion publique et les nouveaux usages de la donnée qui reposent sur des données publiques rendues publiques, des données publiques non publiées et des données privées d'intérêt général." - Jacques Priol

CONSULTATION FERMÉE

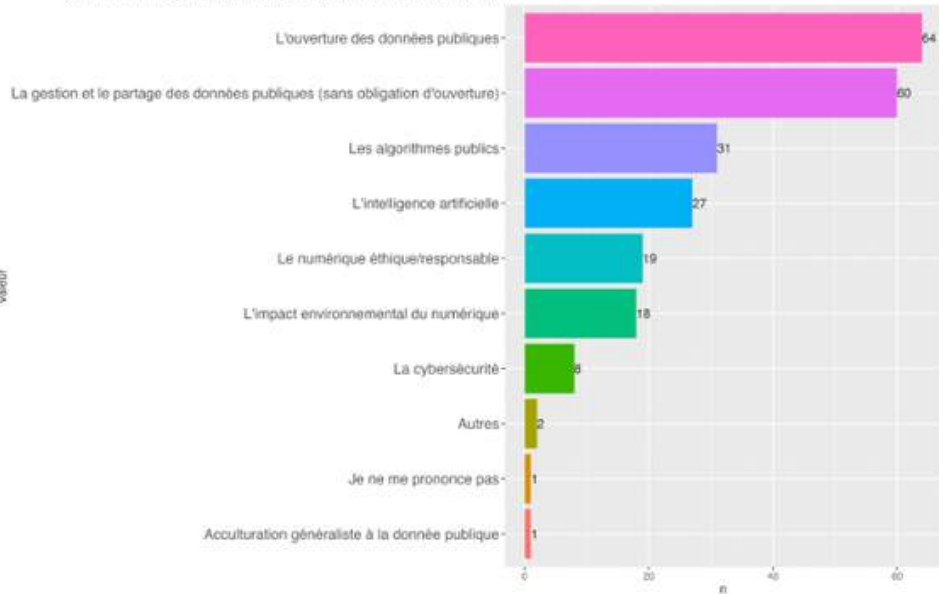




L'OUVERTURE DES DONNÉES RESTE LE "PLAT SIGNATURE" D'OPENDATAFRANCE

CONSULTATION PUBLIQUE

Quels sont les sujets prioritaires que devrait traiter Open Data France ?



81%

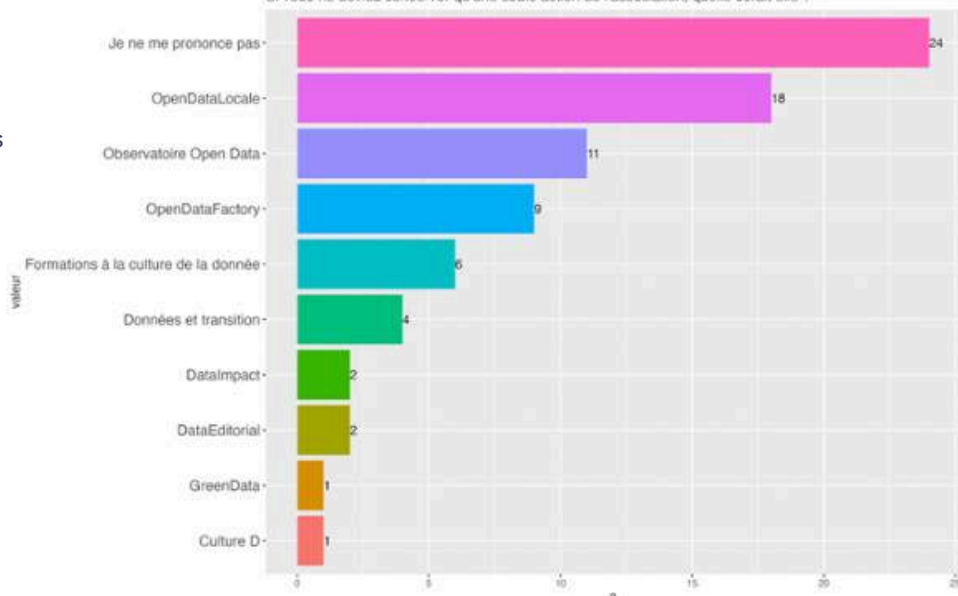
des répondants considèrent que l'ouverture des données publiques est un sujet prioritaire pour OpenDataFrance

75%

des répondants considèrent que la gestion et le partage des données publiques sont un sujet prioritaire

Le projet le plus cité lorsque les participants sont interrogés sur celui qu'ils garderaient en priorité est d'ailleurs OpenDataLocale, programme d'accompagnement des collectivités locales à l'ouverture des données publiques.

Si vous ne deviez conserver qu'une seule action de l'association, quelle serait elle ?



Réinventons
OPENDATA
FRANCE

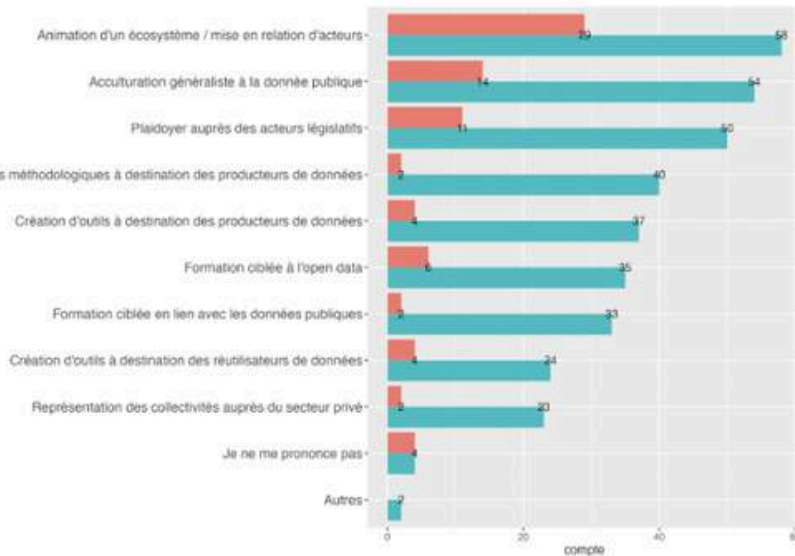


OPENDATAFRANCE DOIT AVANT TOUT ANIMER UN ÉCOSYSTÈME

CONSULTATION PUBLIQUE

Quelles devraient être les activités prioritaires d'Open Data France ?

reponses Plusieus activités prioritaires Une seule activité prioritaire



73%

des répondants sélectionnent comme activité principale l'animation d'un écosystème

Les activités d'acculturation et de plaidoyer complètent le podium. Ce classement rejoint dans l'ensemble les suggestions des ambassadeurs, mais également celles de participants à la table ronde organisée l'après-midi des assises.

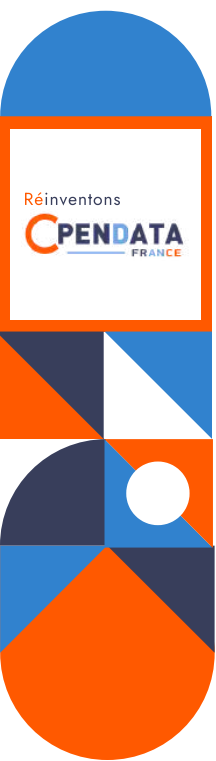
"- Être un outil pour **porter un plaidoyer au niveau européen et national** sur tous les sujets de droit et de dispositifs concernant les données et les collectivités

- Être un outil pour porter un **plaidoyer auprès des acteurs publics et privés** en lien avec ces sujets, notamment sur la question de l'accès aux données du secteur privé" – Emeline Baume, David Leicher Auchapt, Emmanuel Gastaud et Hervé Groléas, Métropole du Grand Lyon

"Champs d'action (quelques exemples / cas d'usages liés aux objectifs)

- **Plaidoyer** : des campagnes thématiques menées en partenariat avec des ONGs pour sensibiliser et mobiliser sur l'accès à certaines données clefs ou mobiliser sur une disposition législative
- **Renforcement de capacités** : des programmes de formation initiale et continue menés avec des universités et écoles
- **Réalisations concrètes** : des produits / projets data -" Mathilde Bras

CONSULTATION FERMÉE





ÉCHANGER DES ÉVÉNEMENTS QUI RASSEMBLENT

Dans le cadre de sa réflexion collective, OpenDataFrance souhaitait solliciter la contribution de tous, par une consultation écrite, mais aussi par l'organisation de deux événements facilitant les échanges et la pluralité des points de vue : **les Assises d'OpenDataFrance**.

Les Assises #1 ont eu lieu le **7 février 2024**, sous la forme d'un webinaire durant lequel de grands témoins et le public ont pu **réfléchir ensemble à l'avenir de l'open data et au rôle de l'association dans l'évolution de cet écosystème**. Il a permis de présenter les résultats de la consultation fermée et, ainsi, de poser les termes du débat et de pousser un peu plus les réflexions lors de la consultation ouverte.

Les Assises #2 se sont déroulées le **17 avril 2024** au siège du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. Ce temps fort de l'exercice de réinvention a rassemblé une centaine de personnes : membres et non membres de l'association, venant du secteur public ou du secteur privé...

L'objectif de cette journée était de synthétiser l'ensemble de la matière collectée durant deux mois et d'imaginer le futur de l'association sur la base de scénarii fictif analysés en ateliers et d'une table ronde. Tout au long de la session, les échanges ont porté sur l'écosystème des données publiques, les activités souhaitables de l'association, et sur la gouvernance. Il en est notamment ressorti qu'ODF avait un rôle à jouer en tant qu'animateur d'une communauté, passeur de savoirs et de bonnes pratiques, et intermédiaire entre acteurs.

Enfin, cet événement s'est clôturé avec le discours de Monsieur Christophe Béchu, ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, pour qui la donnée "**peut être aussi un levier nouveau de coopération entre l'État et les collectivités territoriales, dans des partages qui peuvent être ascendants et descendants, et qui ne sont pas aujourd'hui encore aussi formalisés qu'ils pourraient l'être**".





PISTES ET RECOMMANDATIONS

RETOUR SUR LES STATUTS

Art. 2 Objet

Regrouper et soutenir les collectivités territoriales engagées activement dans une démarche d'ouverture des données publiques et de favoriser toutes les démarches entreprises par ces collectivités dans le but de la promotion de l'open data.

L'HISTORIQUE

L'association OpenDataFrance est déclarée le 9 décembre 2013. Dans ses statuts, l'open data figure comme le périmètre initial de l'association, à un moment où les premières collectivités se lancent sur le sujet. Elles ressentent alors le besoin de se fédérer pour partager et échanger sur cette nouvelle démarche.

LE CONSTAT

Sur sa plaquette de présentation, l'association définit sa mission de la façon suivante : "OpenDataFrance accompagne et fédère les acteurs publics territoriaux pour développer en commun(s) l'accès aux données et leur valorisation au service de l'intérêt général."

Cette mission affichée est donc différente de l'objet de l'association, ce qui rend peu lisible la réelle mission de l'association. Ces changements sont dus à l'évolution du contexte sur la donnée (mutations technologiques, renforcements législatifs...) et de son écosystème (multiplication d'acteurs de l'accompagnement à l'usage de données publiques comme EkitIA, les interconnectés, structures de conseil...). Le sujet de l'open data est passé d'un domaine de niche, porté par quelques collectivités précurseuses, à une composante essentielle d'un programme plus vaste de gouvernance de la donnée, touchant de multiples acteurs.

LES QUESTIONS

- Comment OpenDataFrance doit-elle intégrer les évolutions sur la gestion des données publiques dans son projet associatif ? Et quelle place l'ouverture des données doit-elle occuper dans les années à venir dans les actions de l'association ?
- Comment traduire ces évolutions dans la raison d'être et dans les objectifs pour OpenDataFrance ?
- L'association peut-elle réellement limiter son action à l'ouverture des données à un moment où des sujets comme l'IA territoriale, les données d'intérêt général etc. prennent de l'ampleur ?



RAISON D'ÊTRE



L'AVIS DE SIMON
CHIGNARD

La raison d'être de demain pourrait être de faciliter les collaborations et les projets communs entre acteurs de la donnée publique (étant entendu que les adhésions doivent s'ouvrir plus largement à de nouveaux acteurs). En un mot : OpenDataFrance concentrerait ses interventions sur ce qui ne peut pas être réalisé individuellement par chaque acteur, ce qui demande de la collaboration entre acteurs.

PISTES

1

OpenDataFrance élargirait sa raison d'être au-delà de l'ouverture des données qui reste au cœur de son nom et de son ADN. L'association se dédierait à **l'ouverture, la valorisation et la circulation des données publiques**.

2

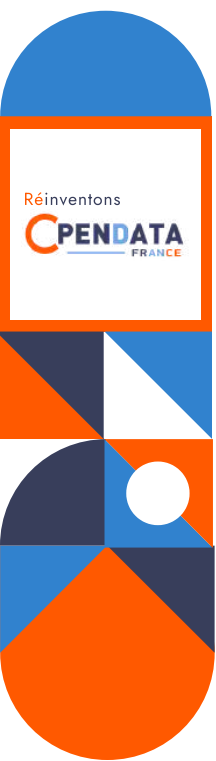
OpenDataFrance élargirait sa raison d'être aux **données d'intérêt général**, c'est-à-dire les données produites par des acteurs publics et privés mise à disposition et utilisées au service de l'intérêt général. Ces données ne sont pas nécessairement ouvertes.

3

L'association prendrait un tournant en se donnant pour raison d'être de **démocratiser la data et l'IA**, dans la continuité de la démocratisation de la donnée permise par l'open data. Elle pourrait viser d'impliquer le plus grand nombre et le plus de territoires dans la révolution de la donnée et de l'IA.

NOTRE RECOMMANDATION

Nous recommandons de conserver **l'ouverture de la donnée au cœur de l'action d'OpenDataFrance** mais en élargissant à **la circulation et la valorisation des données jusqu'aux usages de l'intelligence artificielle**. La mission telle que définie dans la plaquette de présentation constitue une bonne base de travail qui devra prendre en compte les différentes pistes identifiées lors de la mission : **soutenir, porter la voix, animer et mettre en réseau**. Enfin, cette mission ou raison d'être de l'association devra se retrouver dans les statuts, afin de gagner en lisibilité.



L'HISTORIQUE

OpenDataFrance a été créé par et pour les collectivités territoriales essentiellement, même si d'autres types de membres peuvent y adhérer. L'association a été fondée par 18 collectivités qui sont ses membres fondateurs.

RETOUR SUR LES STATUTS

Art. 4 Membres, adhésions

Les collectivités territoriales et leurs groupements, ayant engagé une démarche d'ouverture de leurs données publiques, représentés par leur Maire, Président ou tout délégué nommé désigné comme représentant permanent, sont les membres actifs de l'association OpenDataFrance. [...]

Les associations, collectifs, particuliers ou instances étatiques intéressées par l'Open Data peuvent également adhérer à l'association mais en tant que membres associés. Les membres associés peuvent voter en Assemblée Générale mais ne sont pas éligibles au Conseil d'Administration.

LE CONSTAT

En 2022, l'association comptait 70 collectivités adhérentes et 15 membres-associés. Le rapport moral de l'association de cette même année signale qu'OpenDataFrance fait face à un ralentissement de l'augmentation du nombre d'adhésions, même si de nouvelles structures ont adhéré, et au départ de "membres structurants".

Aujourd'hui, la donnée publique et l'open data ne concernent pas uniquement les collectivités territoriales. D'autres acteurs publics, et aussi privés, ouvrent, utilisent et valorisent des données. Le nombre de participants qui ne représentaient pas des collectivités à la consultation publique et aux Assises d'OpenDataFrance en est la preuve.

LES QUESTIONS

- OpenDataFrance doit-elle s'ouvrir plus largement à de nouveaux membres, notamment aux acteurs de l'État et aux entreprises ?
- Et sur sa cible historique, les collectivités, à qui doit-elle s'adresser, à quels types de collectivités ? Débutante et/ou confirmée ? Petites ou grandes ? Agents et élus ? Rurales vs. Urbaines ? Commune, départements, régions, EPCI...





L'AVIS DE CHARLES NEPOTE

OpenDataFrance devrait s'adresser à tous les acteurs qui souhaitent tout à la fois :

- échanger sur les potentiels et les problématiques des données et des algorithmes,
- et construire collectivement des réponses, de la connaissance, des outils, des expérimentations, etc.

PISTES

OpenDataFrance resterait **avant tout être un réseau des professionnels de la donnée publique dans les collectivités.**

OpenDataFrance étendrait sa base de membres aux **services de l'État** concernés par ses thématiques.

L'association s'ouvrirait en plus à **l'ensemble des acteurs d'intérêt général** (associations, fondations, organismes de recherches et les "organismes sans but lucratif")

OpenDataFrance **s'ouvre à tout type d'acteurs**, y compris les acteurs privés et les personnes individuelles.

NOTRE RECOMMANDATION

Nous recommandons un **élargissement** de la cible d'OpenDataFrance. L'association doit permettre l'adhésion et l'engagement de structures variées et pas seulement des collectivités territoriales dès lors qu'ils servent l'intérêt général (Ministère, établissements publics, associations...) Pour les acteurs privés, une logique de cooptation par plusieurs membres peut être envisagée pour ne pas exclure des acteurs pertinents de l'ESS (La MedNum) ou des acteurs parapublics (La Poste ou la SNCF).

OFFRE DE SERVICE

RETOUR SUR LES STATUTS

Art. 3 Objectifs

L'association [...] se donne pour objectifs :

- d'apporter à ses membres les informations, conseils ou autres soutiens nécessaires à l'ouverture des données publiques ;
- de favoriser les négociations avec l'ensemble des partenaires nationaux ou internationaux [...]
- de favoriser les productions communes par des groupes de travail ou ateliers sur des thèmes définis en commun [...]
- de participer au développement du mouvement Open Data [...]
- de représenter ses membres auprès de toute autorité publique et privée [...]
- et de mettre en œuvre tous les autres moyens susceptibles d'être utilisés pour concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

L'HISTORIQUE

Les objectifs que se fixe l'association sont très larges et portent sur différents aspects : production de travaux, représentation, communication. Néanmoins, cela reste des objectifs qui ne s'incarnent pas, à ce stade, dans une réelle offre de service. Cela viendra avec le temps et la structuration de cette offre en grands programmes thématiques.

LE CONSTAT

OpenDataFrance a porté des travaux reconnus et plébiscités (SCDL, observatoire open data...). Aujourd'hui, l'offre de service est organisée en "programmes", ils sont nombreux et mal identifiés par les membres qui peuvent avoir du mal à s'en emparer. Par ailleurs, les services numériques opérés par ODF (Validata, D-Lyne...), bien que précurseurs, ont été concurrencés ces dernières années par des services d'autres privés ou publics. Enfin, cette offre de service très riche nécessite d'être maintenue et mise à jour régulièrement pour continuer d'être utile et utilisée.

Dans la plaquette de présentation de 2022, l'offre s'articule autour de 3 axes : accompagner les acteurs publics territoriaux, développer un accès universel à la donnée et valoriser les usages de données à impacts, soutien aux expérimentations, création de partenariats, projets et synergies.

LES QUESTIONS

- Quelle offre de service pour OpenDataFrance dans un contexte de réinvention ?
- L'offre actuelle est-elle satisfaisante et répond-elle aux ambitions de l'association ?
- L'association doit-elle élargir son offre ou poursuivre la mise en œuvre de services en ligne ?
- Quelle place pour l'accompagnement ou le montage de projets ? Pour le lobbying et la représentation ? Pour l'animation d'un écosystème de la donnée ? Et enfin, pour la formation ?



OFFRE DE SERVICE

PISTES



OpenDataFrance **créatrice de contenus** pour la sensibilisation, l'acculturation, la veille et productrice d'outils pour l'ouverture des données publiques.

OpenDataFrance **accompagnatrice de projet** : cet accompagnement peut être individuel ou collectifs (mutualisation entre différents acteurs). L'accompagnement peut prendre plusieurs formes et aller de l'aide au cadrage ou montage de projet jusqu'à la réalisation.

OpenDataFrance **animatrice de l'écosystème** et représentante de ses membres : cela passe par la réalisation d'actions de promotion et de lobbying et par l'organisation d'événements permettant à l'écosystème de se retrouver.

OpenDataFrance comme **organisme de formation** : cette offre de formation doit pouvoir s'appuyer sur des cas d'usages forts et concrets. Cette proposition doit amener à engager un cercle vertueux de la participation.

NOTRE RECOMMANDATION

Ces quatre types de services sont demandés et utiles pour ses membres et l'écosystème. Cependant, nous recommandons de ne pas aborder tous ces services de front. Il est nécessaire d'**engager en priorité l'animation de l'écosystème de la donnée** (dans une large acception, cf. recommandations sur les cibles) et de **porter la voix de ses membres** dans des actions de représentations et de lobbying.

OpenDataFrance peut également, en parallèle, poursuivre ses actions historiques d'acculturation, de sensibilisation et de création de contenus, de veille pour démocratiser encore davantage l'open data et accompagner les acteurs et collectivités débutantes.

Enfin, l'accompagnement de projets nécessite des ressources importantes. L'association pourrait aider au montage de projet, mais cela ne doit pas, selon nous, faire partie de son cœur d'activité.



■● ORGANISATION INTERNE

L'HISTORIQUE

OpenDataFrance a longtemps fonctionné avec une équipe de permanents très réduite. C'est à partir de 2022 que l'équipe s'étoffe, ce qui permet à l'association de mener différents projets. Par ailleurs, pour porter ses actions, elle a aussi eu recours à de la prestation.

LE CONSTAT

L'équipe qui constitue la permanence de l'association a un rôle fondamental : le poste de délégué général va notamment incarner de façon opérationnelle l'association. C'est aussi un poste qui assure et garantit une continuité dans le fonctionnement de l'association (préparation et suivi des conseils d'administration, lien avec la présidence...).

Le recrutement en cours du (de la) délégué(e) général(e) génère une pression montante. L'attente d'une personne qui incarne et qui porte le projet est forte. Cette demande est formulée aussi bien par les adhérents que par les partenaires de l'association.



LES QUESTIONS

- Quelle organisation interne pour porter la stratégie et mener des projets au service des adhérents ?
- Quelle taille d'équipe ?
- Quels profils ?





ORGANISATION INTERNE

PISTES

1
Le recrutement du délégué général doit être **validé par le conseil d'administration** pour assoir le choix effectué. De plus, selon son profil, un **accompagnement** de la personne choisie semble primordial pour une prise de poste efficace.

2
La structuration de l'équipe doit être cohérente avec les cibles, l'offre de service et les financements : **les profils de l'équipe doivent pouvoir répondre aux ambitions que se fixe l'association.**

3
Identifier les actions qui doivent être pilotées et portées directement par l'équipe permanente de l'association et celles qui peuvent être sous-traitées.

4
Les profils cités hors délégué général sont :

- profil animation, profil polyvalent pour prendre en charge l'animation de l'écosystème, faciliter la mise en réseaux, organiser les groupes de travail, les événements...
- profil montage de projet et recherche de financement pour monter des projets à plusieurs et aller chercher des financements européens par exemple
- profil technique pour participer à la production d'outils, pour "faire"
- profil responsable de plaidoyer et de communication

NOTRE RECOMMANDATION

Un poste de coordination est indispensable rapidement (du type délégué général). Pour le reste de l'équipe, nous recommandons de bien définir en amont de leurs recrutements l'offre de service et la façon dont celle-ci peut être proposée aux membres.

L'équipe pourra s'étoffer avec le temps en privilégiant dans un premier temps les profils nécessaires aux actions prioritaires. Dans ce cadre, nous recommandons à l'association de recruter une équipe de permanents de taille modeste.



L'HISTORIQUE

La gouvernance d'OpenDataFrance est assurée par des élus des collectivités territoriales. Les organes de gouvernance de l'association sont : le conseil d'administration (composé d'un président, de 2 à 5 vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, et de membres). Le président, les vice-présidents, le secrétaire et le trésorier composent le bureau de l'association. Le mandat du conseil d'administration est de 3 ans. Enfin, l'ensemble des membres adhérents composent l'assemblée générale.

RETOUR SUR LES STATUTS

Art. 12 Membres, adhésions
Chaque collectivité désigne pour la représenter au sein de l'association un représentant titulaire et un représentant suppléant. Elle dispose d'une voix et une seule lors des votes de l'Assemblée Générale.

Art. 7 Le conseil d'administration
L'association est administrée par un Conseil d'Administration, composé :

- d'un Président ;
- de 2 à 5 Vice-présidents ;
- d'un Secrétaire ;
- d'un Trésorier ;
- et de Membres.

LE CONSTAT

La gouvernance est intimement liée aux autres éléments de refondation de l'association. L'adhésion de nouveaux types de membres peut être freinée par les principes de gouvernance qui ne permettraient pas une diversité au sein du conseil d'administration. La gouvernance doit suivre les arbitrages qui seront faits sur la cible.

LA QUESTION

- OpenDataFrance doit-elle faire évoluer son mode de gouvernance pour inclure dans ses organes de décision d'autres profils que des élus ?





L'AVIS DE MATHILDE BRAS

Cela dépend du projet, [...] quelques principes pour la gouvernance et le fonctionnement :

- Définir une participation pour les acteurs qui se mobilisent sur les différents objectifs ou projets (vision « bénéficiaire)
- Imaginer de financer des projets ou des RH par des dispositifs hybrides (équipes en mécénat par exemple, chercheurs en terrain, agents publics en détachement ou en disponibilité)
- Un conseil scientifique

PISTES

1 La première piste explorée durant la démarche est un **changement de statut juridique de l'association**. Certaines formes juridiques auraient pu permettre d'avoir une plus grande implication des membres dans la gouvernance et une plus grande représentativité de ses différents types de membres (modèle SCIC par exemple).

2 La deuxième piste explorée est le statu quo : pas de changement de gouvernance avec une **association gouvernée par des élus de collectivités territoriales**.

3 La troisième piste est d'avoir une **gouvernance élargie** et représentative de l'ensemble des adhérents de l'association avec 1 collège par type de membres (par exemple 1 collège CT, 1 collège entreprise, 1 collège acteurs publics nationaux, 1 collège personne physique).

4 Enfin, la dernière piste est d'**adosser à la gouvernance un comité scientifique** composé d'experts de la donnée publique, qui permettrait d'avoir un regard plus critique et poussé sur les activités de l'association et son périmètre.

NOTRE RECOMMANDATION

Nous recommandons d'impliquer tous les adhérents dans la gouvernance de l'association, de garantir une représentativité des membres et d'accroître le niveau d'engagement des membres. En revanche, OpenDataFrance doit **conserver son statut associatif**, les pistes explorées durant la démarche ont été unanimement rejetées. Dans ce cadre, nous préconisons plus simplement d'élargir la gouvernance de l'association en ouvrant le CA à d'autres types de membres via la **création de collèges représentatifs**.

Nous recommandons également la mise en place d'un **comité scientifique composé de chercheurs et d'experts de la donnée**.

RETOUR SUR LES STATUTS

Art. 6 Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- le montant des cotisations ;
- les subventions de l'Union européenne, de l'État, des régions, des départements, des communes et de tout autre organisme public ;
- les dons ;
- les partenariats avec des entreprises en rapport avec l'objet de l'association [...];
- ainsi que toutes autres ressources légales et réglementaires [...]

Le montant et les modalités de cotisation sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration.

L'HISTORIQUE

Durant ses deux premières années d'existence, OpenDataFrance n'a pu s'appuyer que sur les recettes générées par les adhésions. À partir de 2017, les recettes se diversifient avec de la prestation et de la subvention. L'origine des subventions est exclusivement publique, provenant de collectivités, d'Etalab, de la CDC ou de ministères.

L'association a aussi bénéficié de financements provenant d'appels à projets (PIA, plan de relance), qui ont constitué une part importante de ses recettes en 2018, 2021 et surtout 2022.

LE CONSTAT

Actuellement, les recettes d'OpenDataFrance proviennent essentiellement des adhésions et des subventions publiques. En 2022, les adhésions représentaient 18% des recettes et les subventions 81%. Il faut noter que cette année était exceptionnelle, car l'association a pu bénéficier d'une subvention importante dans le cadre du Plan de relance, suite à la crise COVID. Malgré tout, le rapport financier 2022 précise bien que cette structure de recettes "expose beaucoup l'association" puisqu'elle nécessite une implication des financeurs sur le long terme.

LES QUESTIONS

- Comment sécuriser l'association financièrement ?
- D'où doivent provenir les recettes de l'association ?
- Comment financer des projets ambitieux et aux services des membres ?





L'AVIS DE DORIE BRUYAS

“Il y a un enjeu quand même d’entrepreneuriat, c’est-à-dire qui seront les humains demain qui piloteront cette organisation et qui la dirigeront dans un modèle économique qui risque d’être complexe à gérer. Est-ce que la forme associative reste, considérant les enjeux de modèle économique, la forme la plus adaptée ?”

PISTES

1 **Augmenter la part des cotisations** dans le budget global de l’association en augmentant significativement le nombre d’adhérents.

2 Construire une **offre de services réservée** et disponible uniquement aux adhérents pour **augmenter la valeur ajoutée de l’adhésion**.

3 Construire une **offre de services payante pour les non-membres et les membres** (avec des prix préférentiels).

4 S’appuyer principalement sur des subventions publiques.

NOTRE RECOMMANDATION

Nous recommandons de conserver un modèle de financement hybride en étant vigilant à **ne pas être dépendant d’un type de financement**, et en particulier des subventions publiques.

Nous recommandons à l’association d’augmenter la part de recettes propres avec une augmentation du nombre d’adhésions. Les tarifs d’adhésions peuvent être revus en fonction des nouveaux services proposés et des nouvelles cibles. Attention cependant, à **conserver un tarif accessible**, notamment pour les petites collectivités.





FEUILLE DE ROUTE





OPENDATAFRANCE 2.0

RAISON D'ÊTRE

FAIRE COMMUNAUTÉ

OpenDataFrance se définit comme un **réseau d'échange et de veille** permettant la valorisation d'initiatives et le partage d'expérience pour développer l'ouverture, la circulation et la valorisation des données au service de l'intérêt général.

OpenDataFrance est un acteur identifié et reconnu pour son expertise et ses références. **Il pèse dans les dialogues et collabore avec son écosystème** pour anticiper les évolutions dans un contexte de transitions.

OpenDataFrance est un **acteur du service public local de la donnée**. Il favorise la mise à disposition et la réutilisation des jeux de données présentant le plus fort impact économique, environnemental ou social.

CIBLES

OpenDataFrance devient une association qui rassemble les acteurs de l'écosystème de la donnée territoriale. Ainsi, elle permet et favorise l'adhésion et l'engagement de structures variées : collectivités territoriales, Ministères, établissements publics, associations, organismes de recherches et acteurs privés en charge de missions d'intérêt général.

La tarification de l'adhésion est adaptée à la taille des structures.

OFFRE DE SERVICE

OpenDataFrance porte une offre de service claire, lisible et visible pour l'ensemble de ces membres. Elle se concentre, dans un premier temps, sur les trois services suivants :

- **L'animation de l'écosystème de la donnée** à travers, notamment, une importante programmation événementielle (rencontres, webinaires, assises...) qui s'appuiera sur sa veille et la connaissance produite. L'association jouera aussi un rôle d'intermédiaire et de mise en relations entre ses membres.
- **L'acculturation et la sensibilisation à :**
 - **l'ouverture et la circulation** des données publiques et privées d'intérêt général ;
 - **leur valorisation** sous toutes ses formes, incluant l'intelligence artificielle au service de l'intérêt généralavec la production d'une veille mettant en avant les cas d'usages les plus pertinents et l'échange en direct avec ses membres,
Ce service s'adressera en particulier aux territoires les plus débutants en la matière.
- **La représentation des intérêts de ses membres auprès de l'État, des instances européennes et de grands acteurs privés** par exemple pour négocier auprès d'éditeurs de logiciels producteurs de données le respect de standard ou pour définir une liste de jeux de données dont l'ouverture au regard d'enjeux démocratiques et stratégiques est indispensable et dont la non-ouverture pourrait entraîner des sanctions.





Dans un deuxième temps, OpenDataFrance pourra développer :

- **Des outils informationnels, juridiques et techniques** telles que des référentiels, des schémas de données, des vademecums... ;
- **Des services d'accompagnement de projets de premier niveau**, notamment des projets communs entre membres qu'ils ne pourraient pas monter seuls ;
- **Des services de formation**, qui peuvent s'appuyer sur des cas d'usages et hybrider davantage le modèle économique de l'association avec de nouvelles recettes.

ORGANISATION INTERNE

1 DG QUI INCARNE LE PROJET

Le recrutement du (de la) délégué(e) général(e) est en cours pour 2024. Cette personne incarnera le projet de l'association pour redynamiser le réseau. L'équipe de permanents s'étoffera avec le temps avec des profils répondants aux besoins de l'offre de service. L'équipe restera de taille modeste selon les activités et les besoins de l'association.

GOVERNANCE

Tous les adhérents peuvent s'impliquer dans la gouvernance de l'association OpenDataFrance afin d'accroître le niveau d'engagement des membres.

Pour garantir une représentativité de l'ensemble des typologies de membres, des collèges pourraient être créés et accompagnés d'un comité scientifique. Les collectivités territoriales garderaient une majorité de représentants au conseil d'administration.

Pour passer de la gouvernance actuelle réalisée uniquement par des élus de collectivités territoriales à la gouvernance future, une révision statutaire est nécessaire. Cela nécessite un travail de fond. Cette révision pourra être écrite, discutée et amendée durant l'année.

FINANCEMENT

L'association disposerait d'un modèle économique hybride en ne dépendant pas d'un seul type de source de financement. D'un ratio à 80/20 (80% de subventions publiques, 20% d'adhésions) en 2022, l'objectif serait de réduire à 50/50 dès 2024 pour basculer à 30/70 en 2025 grâce à l'élargissement de la cible.

OpenDataFrance serait alors financé par :

- les adhésions (50%)
- les partenariats et projets (20%)
- les subventions (30%)

La part des adhésions deviendrait la source principale mais l'association resterait attentive à conserver un tarif accessible et adapté à chaque taille d'organisation.



RISQUES À ÉVITER

1

La raison d'être doit être au cœur de la nouvelle ambition d'OpenDataFrance. Elle doit servir de guide à la définition de l'offre de services et s'adapter aux cibles identifiées. Sans cela, le risque est de demeurer sur un positionnement flou dont les missions et les objectifs resteront trop lointains et abstraits. La raison d'être est l'élément déclencheur de l'engagement, sans cela il ne peut y avoir d'implication.

2

Le positionnement d'OpenDataFrance se doit d'être clair aussi par rapport aux autres acteurs associatifs et à but lucratif existants. Le risque de proposer une offre qui ne soit pas différenciante pourrait générer une concurrence non souhaitée. OpenDataFrance devra échanger avec l'écosystème sur sa nouvelle offre de service.

3

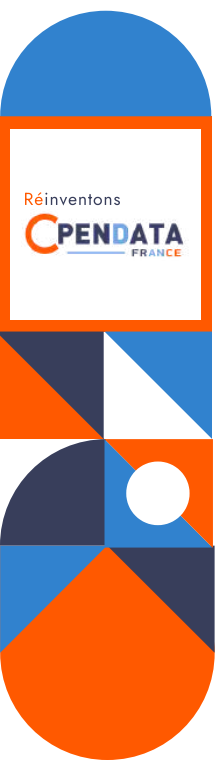
Le risque sur l'offre de service est le "trop" ou le "pas assez". Les risques d'une offre trop importante est qu'elle nécessite beaucoup de ressources (pour la développer, la mettre en œuvre et la maintenir) et que sans un travail de communication, elle peut demeurer peu lisible et peu utilisée. Mais, une offre trop pauvre peut désintéresser les membres qui n'y trouveront pas leur compte. L'offre de service doit être définie en lien avec les cibles (et donc adaptée à chaque cible), avec les moyens (humains et financiers) dont dispose l'association.

4

Le risque principal lié à l'ouverture de la gouvernance est de diluer les rôles et de cloisonner les différents collèges qui pourraient être amenés à exister. Pour éviter cela, il faudra veiller à créer de la transversalité dans l'offre de services. Il faut aussi éviter des disparités entre "gros" et "petits" acteurs.

5

Les financements vont conditionner la réalisation des actions concrètes. En ouvrant plus largement ses adhésions, OpenDataFrance prend le risque de ne pas trouver immédiatement son public. Il faut communiquer largement sur ces nouvelles possibilités d'adhésion. Le barème doit également être pensé pour s'adapter à tous les types d'acteurs.



PRÉFIGURATION DE FEUILLE DE ROUTE

2024

MAI

JUIN

Recrutement DG
Équipe = 1 pers.

Voici une proposition de feuille de route opérationnelle découlant de la feuille de route stratégique et des éléments présentés ci-dessus. Elle est présentée à titre indicatif. L'équipe en place aura la charge de se l'approprier en lien avec le Conseil d'Administration.

Validation de la feuille de route en assemblée générale

Recrutement d'un-e délégué-e général-e

Organisation d'un coaching pendant six mois : le/la DG sera attendu pour relancer la dynamique, cet accompagnement semble primordial pour accélérer sa prise de poste. Il prendra le temps de s'imprégner de l'ensemble des actifs existants pour évaluer et prioriser les programmes à relancer.

Action principale : animation de l'écosystème de la donnée territoriale pour relancer la dynamique de mise en réseau

Exemple de thématiques : mettre en valeur des cas d'usage et voir ceux qui peuvent être déployés à plus grande échelle / mise en place des comités territoriaux de la donnée / partage de données d'intérêt général par des acteurs privés.

Ciblage des contributeurs et bénéficiaires en cercles concentriques, des plus actifs aux moins actifs avec ouverture aux membres associés.

Action principale : veille

Il a été remonté un besoin de veille ciblée et pertinente que les adhérents n'ont pas le temps d'effectuer eux-mêmes. Au delà des cas d'usage, la diffusion d'une veille continue permet de proposer une action rapide, efficace et qui apporte de la valeur via par exemple une newsletter éditorialisée dédiée aux membres.

Action annexe : mise en place d'un comité scientifique

Dans une politique de petites victoires rapides, le comité scientifique est rapide à mettre en place, non onéreux via le caractère bénévole des membres et représente un appui certain pour le DG via un support scientifique et technique. Le comité scientifique peut apporter un avis consultatif sur les cas d'usage selon leur utilité et leur potentiel de passage à l'échelle.

Financement : aller voir les partenaires

Les partenaires peuvent être prescripteurs et/ou financeurs des cas d'usage retenus.

Communication / présence

OpenDataFrance continue d'être présent dans les salons et les manifestations de l'écosystème, le DG aura besoin de se faire connaître : salon de la data, NEC, salon des maires.

La communication doit rester très active sans devenir du spam : la veille est classée, triable et filtrable, seuls les contenus à forte valeur sont poussés aux adhérents.



Recrutement
1 profil animation
Équipe = 2 pers.

2024

DÉCEMBRE

Recrutement d'un profil animation

La dynamique est relancée avec les membres, le/la DG a besoin de soutien pour maintenir l'engagement et lancer de nouvelles actions.

2025

JANVIER

Action : lancement d'une campagne de communication

Le travail sur la révision statutaire va bientôt aboutir, il est temps de lancer une grande campagne d'adhésion (notamment pour informer et recruter les nouveaux membres associés).

MARS

Gouvernance/financement : révision statutaire et de la grille de cotisations

La révision statutaire et la grille de cotisation sont prêtes après un an d'échanges. OpenDataFrance organise sa journée "temps fort" avec les membres (dont les futurs nouveaux) qui se clôt par l'assemblée générale.

Gouvernance : mise en place de collègues

Mise en place des collègues suite à l'entrée de nouveaux profils de membres dans l'association, suivie d'une augmentation des adhésions

MAI

Actions de plaidoyer

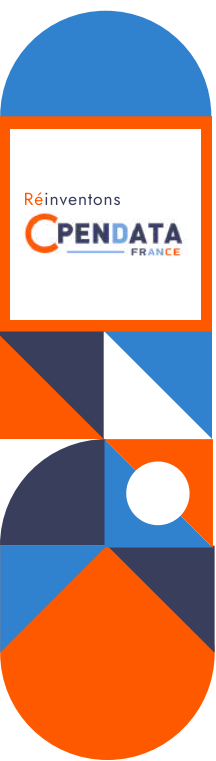
Lancement d'une action de plaidoyer pour mobiliser l'écosystème autour de sujets prégnants comme :

- la standardisation et la facilitation de l'accès aux données des éditeurs de logiciels
- l'opérationnalisation du rapport données et territoires
- l'opérationnalisation du principe de données d'intérêt général
- renforcer le rôle d'Étalab sur la gouvernance des données territoriales
- les conditions d'application de l'IA Act.

L'AVIS DE LOUISE VIALARD

"Des actions de lobbying pour porter la voix des territoires [...] sur leurs besoins, que ce soit vis-à-vis d'acteurs publics et privés que de l'Etat :

- *L'organisation du dialogue avec les éditeurs de logiciel pour faciliter l'accès aux données des applications*
- *L'organisation de la mise en commun concrète et opérationnelle entre territoires et de la réplication, pour lesquelles un certain nombre de territoire investissent déjà mais qui nécessite beaucoup de temps et d'ingénierie pour aller un cran plus loin."*





Recrutement
1 profil technique
Équipe = 3 pers.

NOVEMBRE

Recrutement d'un profil technique

Action : développement d'outillage

Pour bien accompagner, il faut aussi "faire", l'équipe se dote d'un profil technique.

Action : proposer un accompagnement pour l'identification d'AAP ou d'AMI afin de trouver des financements

OpenDataFrance aide les membres pour le montage de projets communs qu'ils ne pourraient pas monter seuls afin d'aller chercher des financements, notamment européens.

2026

Recrutement
1 profil juridique
Équipe = 4 pers.

JANVIER

Recrutement d'un profil juridique

Action : développement de l'offre sur la partie accompagnement juridique/éthique

Avec la massification des cas d'usage IA en collectivité, les membres demandent de plus en plus d'accompagnement sur des sujets juridiques et éthiques, l'équipe se renforce pour accompagner ses adhérents.

Offre de service stabilisée. Moment de réflexion sur le renforcement de certaines actions (ex. offre de formation / aller jusqu'à la certification Qualiopi).

OpenDataFrance a mis en valeur et accompagné le développement de cas d'usage forts. Ces cas d'usage peuvent permettre de développer une offre de formation afin d'hybrider davantage le modèle économique de l'association avec de nouvelles recettes.

CONCLUSION

2026

Nous sommes fin mars 2026, il y a un peu plus de deux ans OpenDataFrance lançait sa démarche de réinvention. Pourquoi cette démarche a porté ses fruits ?

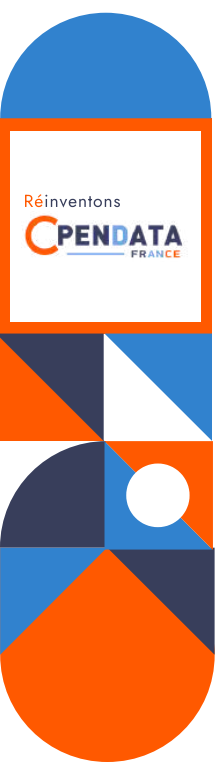
L'association demeure un acteur incontournable de la donnée publique et en particulier de l'open data. Elle est reconnue dans l'écosystème de la donnée et elle porte une mission autour de l'accès et de la valorisation des données au service de l'intérêt général.

Elle compte plus de 200 membres venant d'horizons variés, des collectivités évidemment, mais aussi d'autres acteurs publics (différents ministères, France Travail ou encore la SNCF en sont, par exemple, membres) des associations (AAF, Intercommunalités de France...) et même des acteurs de l'ESS qui possèdent des profils variés. Leur point commun ? S'intéresser aux enjeux et aux problématiques de la donnée publique.

Les membres sont nombreux à suivre et à participer aux projets portés par l'association. Durant ces deux années, elle a accompagné la création de deux nouveaux standards du SCDL. Elle a organisé plusieurs événements pour favoriser les échanges entre membres. Elle a identifié et documenté des cas d'usages forts qui permettent à la fois d'illustrer et de promouvoir l'ouverture des données, et de constituer un socle pour la formation et l'acculturation.

Ces projets sont tout d'abord rendus possibles par une équipe permanente qui a progressivement su s'étoffer et s'adjoindre les bonnes compétences au bon moment de l'évolution de son offre de service. Ensuite, l'association a su stabiliser ses ressources financières, les adhésions représentent un peu plus du quart des recettes, et elle a noué des partenariats solides et durables pour obtenir des financements. Enfin, à l'instar de ses membres, ses administrateurs viennent d'horizons variés et apportent chacun leur vision et leur engagement. Le regard des administrateurs est complété par celui des experts du comité scientifique qui savent identifier les sujets d'actualité sur lesquels l'association doit se positionner.

OpenDataFrance demeure unique en Europe, elle sait tout à la fois animer un écosystème, lui proposer des outils concrets et promouvoir la gestion des données publiques et les enjeux de ses membres. Par son processus de réinvention, favorisant la concertation et l'échange, OpenDataFrance a su relever le défi d'une nécessaire évolution et du maintien de ce qui faisait son succès.





QUAND OPENDATAFRANCE SE PRÉSENTE...

OpenDataFrance fédère et accompagne les professionnels, publics et privés, de la donnée d'intérêt général. Elle constitue un réseau d'échanges, de veille et de plaidoyer et vise à développer en commun(s) l'ouverture, la circulation et la valorisation des données sous toutes leurs formes incluant l'intelligence artificielle. Elle favorise également l'émergence de projets mutualisés concourant au service public local de la donnée.

ALLER PLUS LOIN

Voici l'ensemble des liens des éléments qui ont permis de produire ce rapport.

[Questionnaire de la consultation fermée](#)

Réponses de la consultation fermée - à venir

[Synthèse de la consultation fermée](#)

[Programme de la table ronde du 7 février](#)

[Compte-rendu de la table ronde du 7 février](#)

[Questionnaire de la consultation ouverte](#)

Réponses de la consultation ouverte - à venir

[Synthèse de la consultation ouverte](#)

[Programme des Assises d'OpenDataFrance du 17 avril](#)

[Carnet d'inspiration](#)

[Scenarii travaillés](#)

[Compte-rendu 1 des Assises d'OpenDataFrance du 17 avril](#)

Compte-rendu 2 des Assises d'OpenDataFrance du 17 avril - à venir

REMERCIEMENTS POUR LA CONTRIBUTION À LA DÉMARCHE

Aux membres du Conseil d'Administration

Aux ambassadeurs

Jean-Marie BOURGOGNE, Mathilde BRAS, Dorie BRUYAS, Simon CHIGNARD, Samuel GOËTA, Charles NÉPOTE, Jacques PRIOL

Aux intervenants sur les événements

Stéphanie de Bazelaire, Christophe Béchu, Eric Bothorel, Flore Bonhomme, François Guyon, Thomas Cottinet, Marlène le Dieu de Ville, Julien Gossé, Alice Grippon, Alexis Boudard, Victor Delavaud

Aux collectivités territoriales

Villes

Avignon, Chambéry, Croix, La Rochelle, Marseille, Montpellier, Paris, Saint-Herblain, Saint-Perreux, Suresnes, Val-Saint-Eloi

EPCI

Communauté d'Agglomération Pays Basque, Communauté de communes de Lacq-Orthez, Communauté de communes du Grand Langres, Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, EPT Grand Orly Seine Bièvre, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Grand Paris Seine Ouest, Grand Poitiers Communauté Urbaine, Grand-Orly Seine Bièvre, Intercommunalités de France, Mulhouse Alsace Agglomération, Niort Agglo, Saint-Nazaire Agglo, Saint-Quentin en Yvelines, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Métropoles

Angers Loire Métropole, Métropole Aix Marseille Provence, Métropole de Lyon, Métropole du Grand Lyon, Métropole Européenne de Lille, Métropole Rouen Normandie, Montpellier Méditerranée Métropole, Nantes Métropole, Orléans Métropole, Rennes Métropole, Toulouse Métropole, Tours Métropole Val-de-Loire

Départements

Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Département de la Seine-Saint-Denis, Doubs, Gard, Gers, Haute-Loire, Haute-Marne, Hautes-Alpes, Ille-et-Vilaine, Manche, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Rhône, Seine-Saint-Denis

Régions

Bretagne, Centre Val-de-Loire, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Autres organisations

Morbihan énergies, SCoT Grand Rovaltain, Syndicat Mixte GIGALIS, Syndicat Mixte Mégalis Bretagne, Syndicat Mixte Mobilités Aire Grenobloise

Aux acteurs de l'Etat

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ARNia, Caisse des Dépôts - Banque des Territoires, CEREMA, CNIG, DGAMPA, DGSRC Guyane, DILA, Direction Interministérielle du Numérique (avec data.gouv.fr et le département Etalab), Gendarmerie nationale, INSEE, Institut National de l'Information géographique et forestière, Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (avec le Commissariat Général au Développement Durable et l'Ecolab), Ministère des Sports, Préfecture d'Occitanie, Santé publique France

Aux acteurs du secteur privé

Adeupa Brest Bretagne, ADN Tourisme, Agexbe, Aimsun, Alce Communication, Allianz, Association Déclic, Association des Archivistes Français, Association des Maires de France, Cheronnet, CIVITEO, Clever Cloud, Dataactivist, Delibia, DRISS, E-Poitevin, Ekitia, Ellipsa, FARI, FB-Associés, Fédération Française de Randonnée, Fives maintenance, Fréquences écoles, Futurmap, Geoscope, GéoVendée, HUB Institute, Innopublica, Insitu.app, Intercommunalités de France, Koumoul, La MedNum, Lenra, Localia, Localtis, Manty, Multi, Octopize, Open Food Fact, Opendatasoft, Orange, Realia, Régions de France, SMICA, SNCF, Storeferm, Visual Data Flow

Réinventons

CPENDATA
FRANCE